

École d'été à Lausanne

La démocratie environnementale

du lundi 19 au mercredi 21 juin 2023

Responsables **Véronique Boillet**, Professeure en droit public à la FDCA (UNIL)
Anne-Christine Favre, Professeure en droit public à la FDCA (UNIL)
Sabine Lavorel, Maîtresse de conférences HDR en droit public (Univ-Grenoble-Alpes)
Isabelle Michallet, Maîtresse de conférences HDR en droit public (Univ-Lyon 3)

Lieu Université de Lausanne & en distanciel

Présentation Le thème, qui interroge les fondements de la démocratie, mais aussi les processus de prise de décisions en matière environnementale ou climatique, sera abordé de manière interdisciplinaire en ouvrant une large part aux sciences sociales et politiques et traitera plus particulièrement des trois aspects suivants :

- **Formes et processus de démocratie environnementale** : il s'agira de se pencher sur les renouvellements du fonctionnement des systèmes démocratiques (séparation des pouvoirs, participation de la société civile, formation des élu·e·s, rôle des expert·e·s et des scientifiques, place des lobbys...). L'accent sera mis sur les démocraties suisse et française et les expériences locales (Convention Citoyenne pour le Climat de la Métropole Grenoble-Alpes, multiplication des initiatives populaires en Suisse, intensification de la concertation citoyenne dans la Métropole lyonnaise), en contextualisant les évolutions constatées à la lumière d'expériences étrangères.
- **Justice et éthique environnementales** : les décisions prises – ou au contraire évitées – dans les différentes politiques publiques en matière environnementale montrent de grandes inégalités dans les charges ou la protection de la population, mais aussi génèrent des atteintes irréversibles aux bases naturelles de la vie. Parmi les questions qui se posent figurent celles des principes applicables à la répartition des charges, celles de la compensation des sacrifices ou risques subis par une partie de la population, mais aussi celles des mécanismes de fixation des droits ou restrictions dans une société où chacune use de ressources et pollue à des degrés divers.
- **Effectivité et acceptabilité des mesures de lutte contre les dégradations environnementales et/ou le changement climatique** : L'effectivité du droit constitue un processus itératif du texte de la norme à son application, pouvant impliquer plusieurs étapes (fixation d'objectifs, détermination des moyens et des mesures, etc.) au terme desquelles le résultat obtenu peut ne pas correspondre à celui visé au départ. Une règle doit également être connue et comprise pour être respectée et mise en œuvre. Comment l'organe législatif ou les décideurs·euses peuvent-ils rendre les efforts sociaux acceptables ? Comment ces processus permettent-ils un contrôle démocratique par les

procédures d'évaluation de politiques publiques ? D'autres moyens doivent-ils être envisagés ?

Participation

Les doctorales sont ouvertes aux doctorant·e·s qui travaillent sur la thématique spécifique de l'École d'été, ou plus largement sur des thématiques proches ou associées.

L'école est également ouverte à tous les doctorant·e·s souhaitant y participer en tant qu'auditeur·trice.

Il est à noter que les conférences des deux premières matinées et celles de la troisième journée, y compris le débat qui aura lieu dans l'après-midi, sont ouvertes au public.

Frais

L'inscription à l'école d'été est gratuite pour les doctorant·e·s retenu·e·s pour faire une présentation (repas de midi inclus) ainsi que pour les doctorant·e·s romand·e·s inscrit·e·s à la CUSO ; pour les autres doctorant·e·s auditeurs·trices et les personnes du public s'inscrivant en présentiel, une participation aux frais est sollicitée à hauteur de 20 CHF par demi-journée et de 50 CHF pour une journée complète (incluant les frais du repas de midi). S'agissant des frais d'hébergement et de transport, qui restent à la charge des participant·e·s, il est rappelé que chaque doctorant·e retenu·e pour une présentation ou participant en tant qu'auditeur·trice est libre de solliciter le remboursement de ses frais par des fonds tiers (doctorant·e·s suisses, s'inscrire sur la plateforme [CUSO](#) / doctorant·e·s grenoblois·es, s'adresser à l'EDSJ / doctorant·e·s lyonnais·es, s'adresser aux écoles doctorales).

Inscription

<https://www.unil.ch/droitpublic/ecole-d-ete-2023>

En partenariat avec :



19 juin 2023

Formes et processus

Synathlon 1216

9h00 Mot de bienvenue

9h10 **Loïc Blondiaux** (par Zoom), Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
La démocratie écologique : conférence introductive

10h00 Pause

10h30 **Véronique Boillet**, Professeure, Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, UNIL
& **Sabine Lavorel**, Maîtresse de conférences HDR en droit public, Université Grenoble Alpes
Des expériences participatives de démocratie environnementale : retours critiques sur les initiatives suisses et les conventions climat françaises

11h20 **Eugénie Duval**, Docteure en droit, Maîtresse de conférences, Université d'Essex
Le droit français de la participation du public en matière environnementale : quelles perspectives d'évolution ?

12h30 Pause de midi

14h00 **Ateliers avec doctorant·e·s**

-18h00

Synathlon 2212 & 2218

Véronique Champeil-Desplats, Professeure de droit public, Université Paris Nanterre
Méthodologie dans la recherche interdisciplinaire

Audrey Bousset, Doctorante, Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, UNIL
La participation de la société civile dans la procédure de consultation fédérale suisse concernant les lois climatiques

Aurélia Friès-Flaubert (par Zoom), Doctorante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Université Laval (Québec)
La participation citoyenne au processus décisionnel en matière d'environnement. Étude comparée des droits français, québécois et canadien

Olga Maurice, Doctorante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
La contribution des secondes chambres au droit de l'environnement. Étude comparée : France - Suisse

Islam Shalik, LL. M., Doctorant contractuel en Droit public – CESICE, Chargé de travaux dirigés, UFR Faculté de droit de Grenoble
Repenser le constitutionnalisme européen par la démocratie environnementale – L'éco-citoyen, acteur de l'intégration européenne ?

20 juin 2023

Éthique et justice

Synathlon 1216

- 9h00 Mot de bienvenue
- 9h10 **Augustin Fragnière**, Chargé de cours, Docteur en philosophie politique, Faculté des géosciences et de l'environnement, UNIL
Éthique et justice environnementale ou climatique : les fondements philosophiques et les questions normatives en jeu
- 9h45 **Michel Renault**, Maître de conférence HDR, Faculté des sciences économiques de Rennes
Compter (conter) le monde autrement pour en prendre soin
- 10h20 Pause
- 10h50 **Clémence Demay**, Docteure en droit de l'Université de Lausanne
Durabilité, égalité, mobilisation citoyenne
- 11h15 **Lucie Benoît**, Doctorante, Institut d'anthropologie sociale, Université de Berne
La judiciarisation des politiques climatiques
- 11h35 **Odile Ammann**, Professeure, Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, UNIL
Le lobbying en matière environnementale et climatique : une perspective de droit comparé
- 12h30 Pause de midi
- 14h00 **Ateliers avec doctorant·e·s**
- 18h00

Synathlon 2212 & 2218

Maïté Andrade, Doctorante, Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, UNIL
Le développement durable en droit constitutionnel suisse : gestion et partage des ressources à l'aune de l'art. 73 Cst.

Eléa Baudevin, Doctorante, Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, UNIL
Les principes de gestion des atteintes globales à l'environnement : L'exemple des atteintes climatiques

Amélie Dakouré, Doctorante, CNRS, EVS-UMR 5600, Lyon, Université Jean-Moulin Lyon 3, CNRS, IPHC-UMR 7178, Strasbourg, Une Fabrique de la Ville, Paris
Allier urbanisme et Sciences participatives à Paris : Une stratégie gagnante et éco-bénéfique pour le bien-être et la biodiversité dans la ville de demain

Lise Etienne, Doctorante, Université de Pau et des Pays de l'Addour
L'exception agricole et alimentaire en droit – Approche par la comparaison des droits

Justine Richelle, Doctorante, Université de Hasselt & Université de Maastricht
L'UE souffre-t-elle d'un déficit démocratique environnemental ? La participation du public au processus décisionnel en matière d'environnement dans une perspective comparative

21 juin 2023

Effectivité et acceptabilité

Synathlon 1216

- 9h00 Mot de bienvenue
- 9h10 **Alexandre Flückiger**, Professeur, Faculté de droit, UNIGE
(Re)faire la loi dans nos démocraties ou comment légiférer avec impact ?
- 9h50 **Acceptabilité et changements de comportements**
1. **Stéphane La Branche** (par Zoom), Coordonnateur scientifique du GIECO (Groupe International d'Évolution du Comportement), Sociologue du climat
Obstacles, freins et réticences des différents acteurs, y compris institutionnels, en matière de lutte contre le changement climatique
2. **Oriane Sarrasin**, Maîtresse d'enseignement et de recherche, Faculté des sciences sociales et politiques, UNIL
Adhésion au principe général de durabilité, résistance à des projets locaux et concrets
- 10h30 Pause
- 11h00 3. **Claudia Teran-Escobar**, Chercheuse indépendante et psychologue du développement durable
Les valeurs, les habitudes et les croyances en faveur ou en opposition aux mesures pour atténuer le changement climatique
- 11h20 Table ronde sur l'acceptabilité et les changements autour du thème de la mobilité
Claudia Teran-Escobar, Oriane Sarrasin & Stéphane La Branche (par Zoom)
- 12h30 Pause de midi
- 14h00 **Regards croisés franco-suisse**
-17h00 **Deux thèmes de débat avec des représentants de l'administration, d'organisations citoyennes et autres membres de la société civile**
Synathlon 1216

I. Le degré d'implication des citoyen·ne·s

II. Élaboration et mise en œuvre des lois et plans air-climat-énergie : les stratégies, les obstacles, les limites, l'efficacité